

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 17 OCTOBRE

## BULLETIN

M. Crispi a prononcé lundi, à Palerme, un grand discours annoncé depuis plusieurs mois. Il s'était rendu en Sicile avec tout un cortège de personnages politiques; 33 sénateurs et 139 députés avaient promis d'assister au triomphe du Nestor italien.

On a donc tout fait pour donner à ce discours une importance politique exceptionnelle; aussi la parole du ministre était attendue avec impatience, non seulement parce que M. Crispi est vice-roi d'Italie, mais surtout parce qu'il est « la bouche d'airain » qui fait retentir les oracles rendus à Berlin dans le silence du cabinet.

Pour ce motif, M. Crispi a dû retarder son voyage et attendre les résultats de l'entrevue des deux Empereurs d'Allemagne et de Russie. Cette entrevue vient d'avoir lieu, M. de Bismarck sait maintenant à quoi s'en tenir et M. Crispi parle.

M. Crispi ne dit rien de la situation européenne; pour bien comprendre ce silence, il faut savoir ce qui s'est passé à Berlin. L'empereur Alexandre n'a fait à Berlin qu'une visite de politesse, il a rendu la visite qu'il avait reçue, il y a plus d'un an, et qu'il ne pouvait retarder davantage sans manquer aux convenances les plus élémentaires. Autant Guillaume en montant sur le trône avait montré d'empressement à courir à Saint-Petersbourg, autant Alexandre a mis de lenteur et de réserve.

Au premier dîner officiel, Guillaume a longuement complimenté son hôte en allemand. Alexandre, qui sait l'allemand, lui a répondu quelques mots en français. Le Reichsanzeiger (journal officiel) a reproduit in extenso le toast de Guillaume, ce qui est bien naturel, mais il n'a reproduit qu'une analyse de celui du Czar et dans la forme indirecte, ce qui s'explique moins. D'où cette conclusion: le discours d'Alexandre n'a pas plu à Guillaume, ou Guillaume n'a pas voulu plaire à Alexandre. Cela revient au même.

Après la réception officielle, il y a eu grande chasse, puis revue militaire, c'est le programme accoutumé. Le Czar a déjeuné au mess des officiers du régiment des grenadiers « Empereur Alexandre » dont les Czars sont colonels honoraires depuis son origine (1809). Alexandre a fait attendre Guillaume dix bonnes minutes, le déjeuner a été servi très vite et très militairement. On attendait l'heure des toasts avec impatience. Le colonel de Rauchamp a bu d'abord, en qualité de chef du régiment, à la santé du Czar qui lui a répondu en russe ces simples mots: « Je bois à la santé de l'empereur Guillaume. »

Celui-ci s'est levé alors et, dans un discours assez long, a fait un éloge chaleureux de l'armée russe. Il a rappelé avec fierté le temps où son grand-père avait gagné à Bar-sur-Aube la croix de Saint-Georges et le grade de colonel d'un régiment russe. Il a insisté sur la fraternité d'armes qui avait uni les deux armées quand ensemble elles combattaient la France,

il a glorifié l'héroïsme des Russes à Sébastopol; bref, il s'est mis en frais et indirectement a daubé la France. Les officiers allemands ont applaudi avec enthousiasme.

Le Czar s'est levé à son tour et a dit en allemand: « Je bois à la santé du brave régiment de grenadiers Empereur Alexandre. »

Pas un mot d'éloges pour l'armée allemande. Ce laconisme a plongé les officiers allemands dans l'étonnement le plus profond; le déjeuner s'est terminé en un temps deux mouvements, et Alexandre est rentré à l'ambassade russe.

Il est à remarquer que le Czar n'a pas voulu loger dans un palais impérial, il est descendu à son ambassade, c'est-à-dire chez lui, en terre russe.

Les Allemands ne sont pas contents; les Berlinoises, qui ont accueilli avec une grande froideur l'arrivée de leur puissant voisin, saluent son départ avec plaisir. « Le Czar, dit l'officieuse Post, a pu voir que le peuple allemand n'a aucune sympathie pour un souverain dont la politique est anti-allemande, et qui est opposé à la politique de la triple alliance, qui est l'alliance de la paix. »

« Le Czar, dit la Gazette de Voss, organe de la Cour, est parti après avoir vu que l'Allemagne sait pratiquer l'hospitalité envers un souverain voisin, mais qu'elle sait aussi distinguer entre un ami et celui qui ne l'est pas. »

La presse allemande reproche avec amertume au Czar « d'avoir froidement accueilli les avances faites par le prince de Bismarck. »

Voilà dans les grandes lignes ce qui s'est passé à Berlin; ceci connu, le discours de M. Crispi se trouve tout expliqué. L'Italie, qui joue le rôle d'épéon dans la triple alliance, a rentré son épéon. Le vice-roi n'a dit qu'un mot de la situation européenne, et c'est un mot insignifiant: « L'Italie n'est pas provocatrice, elle n'a pas de but agressif. »

Bref, le Czar ne s'est pas laissé entamer, il garde les mains libres et l'armée italienne est obligée de rester l'arme au pied.

Géné de ce côté, le ministre italien s'est rattrapé sur la politique économique, la politique coloniale, la politique intérieure et sur la question religieuse. Ces différents points nous intéressent à divers degrés, le dernier surtout mérite toute notre attention. L'Italie révolutionnaire persiste dans son usurpation à l'égard du Pape, personne n'en doutait. Mais la Papauté, dont M. Crispi parle avec dédain, a été souvent persécutée, souvent opprimée, elle est toujours sortie victorieuse de la lutte. Plus ancienne que l'unité italienne, elle lui survivra: l'Eglise sait attendre.

H.-A. MARTIN.

### LE BOULANGISME

L'Autorité, par la plume de M. de Cassagnac, recherche les causes de l'échec subi aux élections par les boulangistes.

« Si la République parlementaire dure encore, si nous sommes encore dans ses doigts » core, si nous sommes encore dans ses doigts » crochus, c'est lui qui « L'A BIEN VOULU ». Tel est le commencement du long et intéressant article de M. de Cassagnac.

Voici les réflexions que fait à ce sujet la Gazette de France:

« Le boulangisme n'a jamais été qu'une aventure. Il ne représentait ni un principe, ni une doctrine, ni une solution. Pour que l'aventure réussit, il fallait que l'aventurier fût à la hauteur du rôle qu'il s'était attribué. »

« La faute des conservateurs qui ont conseillé et engagé une action parallèle ou commune avec le boulangisme, n'est pas seulement de s'être aveuglément lancés dans une entreprise sans profit possible pour la cause conservatrice, mais encore de s'être compromis avec un homme dont l'incapacité égalait l'indignité et dénué des qualités ou tout au moins des vices attachés à la profession de chef de faction et de coureur d'aventures. »

« Il faut bien, après la déroute, chercher une excuse et alors on se retourne vers ce malheureux Boulanger; on lui reproche de n'avoir pas été à la hauteur de la situation et d'avoir manqué du tempérament nécessaire pour accomplir le coup que l'on attendait de son audace. »

« Il aurait dû braver ses adversaires et se livrer à ses juges. C'est notamment la thèse de l'Autorité et du Gaulois. »

« Le pauvre homme doit être fort embarrassé. Lorsqu'il se sauva en Belgique, ces mêmes journaux lui avaient tellement répété qu'en se dérobant, il avait bien fait et s'était montré excessivement malin, qu'il se sera persuadé qu'il ferait encore mieux et serait de plus en plus malin en ne revenant pas. »

« On aurait voulu qu'il sortît de la légalité et on lui reproche de s'être montré trop respectueux des formes légales. »

« M. Boulanger doit trouver la plaisanterie d'un goût douteux. »

« Il n'a pour confondre ses accusateurs qu'à rappeler ce qu'il osa contre la légalité, lorsqu'au service des Ferry et des Clémenceau, il chassait les princes de l'armée, couvrait de sa protection les grévistes meurtriers de Decazville, prenait sa part d'éloges et de responsabilité dans les assassinats de Châteauneuf. »

« La légalité, il n'en eut jamais plus de souci que les Ferry et les Goblet, et si, transformé en chef de faction, il ne tenta rien pour s'emparer du pouvoir, ce n'est pas la volonté mais l'audace qui lui manqua. »

« Au lieu de chercher des explications compliquées de l'échec subi par la coalition boulangiste, on ferait bien mieux de reconnaître simplement que l'on s'est trompé et qu'à force d'avoir visé à l'habileté, on a commis la plus lourde des fautes et abouti aux plus pitoyables résultats. »

« Boulanger a donné tout ce dont il était capable. »

« Il fallait être bien aveugle ou bien complaisant pour croire que ce soldat arrivé par favoritisme aux plus hauts grades, n'ayant ni convictions, ni programme, pouvait incarner en lui la protestation nationale contre l'odieux régime dont il était devenu la victime, après en avoir été le courtisan, le bénéficiaire et le complice. »

« Boulanger a joué son rôle, celui qui convenait à ses médiocres talents et à son tempérament vulgaire. »

« Il avait souvent donné la mesure de sa valeur morale et intellectuelle, et dans toute

cette aventure, M. Boulanger devait être le plus surpris de la confiance qu'on lui accordait et de la mission qu'on lui attribuait. »

« Il a été coupable, mais moins que ceux qui, le connaissant, lui livraient la France, et il est injuste de vouloir rejeter sur lui la plus grosse part des responsabilités. »

» CHARLES DUPUY. »

## INFORMATIONS

### LE RÈGLEMENT DE LA CHAMBRE

Voici quelles seraient les modifications au règlement de la Chambre préparés par les partisans d'un règlement restrictif:

« Toute demande d'interpellation et toute proposition de loi devront être revêtues, avant leur dépôt sur le bureau, de 50 signatures au minimum; »

« Aucune question ne pourra être transformée en interpellation séance tenante; »

« Il devra s'écouler trois jours francs au moins entre le dépôt d'une interpellation et sa discussion. »

### LES DÉPUTÉS SOCIALISTES

On lit dans le Paris: « Nous croyons savoir qu'un certain nombre de députés radicaux socialistes, parmi lesquels MM. Millerand, de Lanessan, etc., ont l'intention de provoquer, avant la rentrée, une réunion plénière des députés socialistes. »

« Il s'agit de se concerter sur la reprise de certaines propositions déposées par le groupe socialiste de l'ancienne Chambre et qui n'ont pu être examinées au cours de la dernière législature. »

Il y a un député socialiste qui a pris devant ses électeurs l'engagement de siéger en blouse. C'est M. Christophe Thivrier, député de Montluçon.

### CHUTE DES FEUILLES

On constate que, depuis le scrutin de ballottage, 72 journaux des départements, chiffre officiel, ont subitement cessé leur publication.

### MISE EN DEMEURE

Le député Cluseret fulmine contre l'incurie du gouvernement.

« A la Chambre, écrit-il, ni feu, ni lieu. Tout est sens dessus dessous, comme au jour de notre départ. La questure, complice de l'exécutif, semble dire au maître: « Tu ne rentreras chez toi que quand cela nous conviendra. » »

« Si l'intérêt de l'exécutif est d'éloigner le plus possible le jour de la reddition des comptes, le nôtre, au contraire, est de le rapprocher d'autant. »

« Le peuple, qui nous paie 25 francs par jour à partir du 14, ne comprendra pas que nous restions un mois ou deux à ne rien faire, et cela par déférence pour l'exécutif, tendant de plus en plus à se substituer à nous, le suffrage universel, le seul souverain. »

Sa conclusion est qu'il faut faire en demeure M. Carnot de convoquer la Chambre.

Le bruit circule à Berlin du remplacement de M. de Münster à l'ambassade de Paris par le comte de Hatzfeldt, ambassadeur d'Allemagne à Londres.

MM. Naquet, Déroulède et presque tous les députés du Parti national sont attendus aujourd'hui jeudi à Jersey.

Aussitôt leur arrivée, il y aura une grande conférence présidée par le général Boulanger dans laquelle on arrêtera la ligne politique à suivre.

LE 16 OCTOBRE

Hier, 16 octobre, anniversaire de la mort de la reine Marie-Antoinette, des messes ont été dites à Paris et en province, et une affluence recueillie y a assisté, faisant monter vers Dieu d'ardentes prières.

La France reste fidèle à la réprobation qu'inspire le plus lâche et le plus abominable des crimes de la Révolution.

GRÈVES DU PAS-DE-CALAIS

On télégraphie d'Arras, 15 octobre :

« La grève a commencé, hier, aux mines de Liévin. Elle paraît en voie de progression. 900 ouvriers manquent aux mines de Courrières. Les mesures d'ordre sont prises. Chaque fosse abandonnée est occupée immédiatement par la troupe.

» Le comité des houillères, réuni à Douai, a décidé d'augmenter les salaires de 25 centimes, à partir du 16 octobre.

» L'accord n'existerait pas, paraît-il, dans la Compagnie de Lens. »

LA SANTÉ DU ROI DE PORTUGAL

Les dernières nouvelles de Lisbonne annoncent que l'état du roi de Portugal est désespéré.

Toute la famille royale réunie autour de son lit, à Cascaes, petit port de mer à vingt-cinq kilomètres de Lisbonne, attend sa mort d'un moment à l'autre.

La mort du roi de Portugal ne paraît plus être qu'une question d'heures. L'état de santé du souverain est absolument désespéré. On a constaté plusieurs lésions de la moelle épinière. Avant-hier, à cinq heures, le nonce du Pape est entré dans la chambre royale. Il a donné l'absolution et la bénédiction apostolique au roi, qui l'a reconnu.

Dom Luis a remercié le nonce du témoignage d'affection que lui adressait le Pape, et a prononcé le mot : « Merci » à plusieurs reprises.

Le roi n'a pas encore atteint la soixantaine. Le patriarche de Lisbonne lui a administré les derniers sacrements.

### Coffres-Forts Haffner aîné

La maison Haffner aîné, de Paris, vient

d'obtenir une Médaille d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889, pour l'excellence de ses coffres-forts, la perfection et le soin apportés dans leur fabrication.

## NOUVELLES MILITAIRES

Parmi les nominations au grade de chef d'escadrons publiées à l'Officiel, nous relevons celle de M. le prince Henri-Amédée de Broglie, second fils de M. le duc de Broglie, attaché, en qualité de capitaine d'artillerie, à l'état-major du 9<sup>e</sup> corps d'armée.

M. le prince Amédée de Broglie, qui appartient au corps d'état-major avant d'être classé dans l'artillerie, lors de la suppression de ce corps spécial, était capitaine depuis 1876.

Il est placé comme chef d'escadrons au 10<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

Le prince de Broglie, qui a épousé M<sup>lle</sup> Say, possède le magnifique château de Chaumont, sur les bords de la Loire.

Le lieutenant-colonel Massin, attaché militaire à l'ambassade de France à Londres, vient d'être nommé colonel au 15<sup>e</sup> dragons.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### RECORD DE 12 HEURES EN VÉLOCIPÈDES D'ANGERS A TOURS

Dimanche prochain, MM. Bertrand, de Paris, et Béconnais, d'Angers, nos meilleurs vélocipédistes de France, établiront un record de 12 heures sur la route d'Angers à Tours qui compte (aller et retour) 232 kilomètres.

Le départ d'Angers aura lieu à 5 heures précises le matin.

La route suivie sera les bords de la Loire.

Le passage probable à Saumur (place de la gare d'Orléans) sera vers 7 heures du matin et le retour vers 3 heures 1/2 le soir.

Les « velocemen » de Saumur se réuniront à 6 heures 1/2 du matin, place de la gare d'Orléans, pour se rendre à la rencontre des recordmen.

### LES EXAMENS DES SOUS-OFFICIERS

Dans l'examen imposé aux sous-officiers qui se destinent aux Ecoles de Saumur et de Saint-Maixent, les sous-officiers, munis d'un diplôme de bachelier, étaient jusqu'à présent dispensés de certaines épreuves.

Le ministre de la guerre vient de décider que les épreuves seraient désormais les mêmes pour tous.

M<sup>lle</sup> Jeanne Angely et Charlotte Gouzé, élèves des Dames de la Retraite, de Saumur, viennent de subir avec succès les épreuves du brevet élémentaire.

## LA CROIX ROUGE DE FRANCE

(Suite et fin)

« Assurément la femme qui aura suivi ces cours sera une infirmière utile, et sera armée contre bien des circonstances fâcheuses de la vie courante. Mais si les femmes sont assidues aux cours de la rue Maignon, je n'en dirai pas autant des hommes — j'en suis honteux pour mon sexe. L'homme est-il donc trop indifférent ou trop paresseux pour venir chaque semaine pendant une heure acquérir des notions qui lui seraient profitables, en dehors même des périodes de guerre? — Non, l'homme est occupé, très occupé; n'a-t-il pas le pérystère de la Bourse, le café, le cercle, et le reste? Cela prend bien du temps et il n'en reste guère à consacrer aux œuvres d'humanité qui sont cependant un devoir commun dans un pays de service militaire obligatoire. Au jour des batailles, on s'empressera, je n'en puis douter, mais sans notions, c'est-à-dire avec hésitation, maladresse; le pauvre blessé pâtira de ceux-là même qui veulent le secourir. Cependant il n'y aura plus ni leçons, ni professeur. Être prêt, c'est bien; être préparé, c'est mieux. »

La préparation à l'avenir lugubre des guerres demande aux femmes de la Croix Rouge bien autre chose que cette éducation personnelle et spéciale; leur part dans l'œuvre est considérable. Cela a été tellement compris qu'elles y ont partout leurs comités parallèles aux comités d'hommes. Avant d'être infirmières, elles sont ouvrières d'infirmier. Le premier besoin de chaque centre d'action de la Société est la réserve de lingerie; elles en sont les pourvoyeuses et les économistes.

« Les femmes échappent aux nécessités imposées à l'homme; elles ne sont qu'exceptionnellement astreintes à ces fonctions rétribuées d'où dépend le pain quotidien. Surveillance de ménage et de famille, devoirs du monde, réunions de plaisir, cela n'exige ni un travail assidu, ni une distribution de temps dont on ne peut rien distraire. Chez la femme la plus mondaine et la plus répandue, chez la femme la plus sédentaire et la plus consacrée aux soins de la maison, il reste toujours une part de loisir assez considérable, et cette part on la consacre à la Société de secours qui en profite et en fait profiter les blessés. Dans les heures de solitude qui ne sont pas rares au cours de la journée, lorsque les enfants prennent leurs leçons et que le mari est hors du logis pour ses affaires; le soir, autour de la table éclairée par la lampe, il est si doux de travailler pour les malheureux, il est si facile de montrer l'agilité

de la main en taillant les bandes, en coupant les compresses, en ourlant les serviettes à pansements, et même en tricotant le gilet de laine que le convalescent sera heureux d'endosser en sortant de l'hôpital. En accomplissant les devoirs qui leur sont offerts, les femmes de la Croix Rouge se seront associées à l'œuvre, et lui auront apporté le plus gracieux des concours, celui du cœur et du dévouement.

» Grandes-maitresses de la lingerie pendant la paix, grandes-maitresses de la charité pendant la guerre, elles n'ont point accompli toute leur mission. Je vois en elles des agents de propagande d'une puissance irrésistible. La plupart d'entre elles sont sœurs de bienfaisance, elles quêtent pour les indigents, elles visitent les malades et pourvoient aux orphelins. Elles savent comment on remue la torpeur des indifférents, comment l'on ouvre les bourses closes, comment on entrebaille les coffres-forts égoïstes. Si elles parlent au nom du petit soldat qui a tant marché pour rejoindre l'ennemi, qui a si durement peiné sous le poids du matériel, qui a dormi sur la terre nue, qui s'est battu le ventre creux, qui sans reculer d'une semelle a fait face au danger, qui revient blessé, affaibli, estropié, que n'obtiendront-elles pas; car parmi ceux qu'elles invoqueront, nul ne pourra dire qu'au jour du combat il n'aura pas un parent, un ami sous les armes. Elles doivent être avant tout les quêteuses de la Croix Rouge « pour les pauvres blessés, s'il vous plaît! » Qui donc osera détourner la tête et refuser son aumône? Il est des heures qu'il faut savoir choisir, heures qui se représentent fréquemment dans la vie des hommes, où l'âme est plus compatissante, où le cœur est instinctivement attendri; ces heures sonnent aux jours de fête de famille, des mariages, des naissances, des anniversaires. La femme, à laquelle on ne peut reprocher de manquer de finesse, saura bien les choisir, ces heures propices, et les rendre fécondes pour l'œuvre qu'elle a prises sous son patronage. Toute femme de la Croix Rouge devrait porter une aumônière à sa ceinture; ce serait à la fois une insigne et une invite. Si elle craint de se montrer indiscret et de se heurter à un refus, qu'elle se rappelle le vieux dicton de la galanterie française: Ce que femme veut, Dieu le veut.

» Comment n'a-t-on pas compris, d'ailleurs, qu'en ce temps de service militaire obligatoire, le service de secours aux blessés était obligatoire aussi? Est-ce donc que la cotisation est si onéreuse qu'elle effraie les bourses moyennes et ferme les petites bourses? Non pas. Membres fondateurs, 30 francs par an; membres souscripteurs, 6 francs par an. Pour les premiers, 3 sous tous les deux jours; pour les seconds, un sou tous les trois jours. N'est-ce pas de la philanthropie à bon marché, et ne faut-il pas être bien avare, bien indifférent ou

## AVEU SUPRÊME

VIII

M<sup>me</sup> Lebrouffais, toujours debout sur le même rocher, continuait d'exhaler sa bile contre Madeleine. Athénaïs continuait d'approuver sa mère par des réflexions venimeuses scandées de méprisants haussements d'épaules, et le marquis continuait de ricaner, son carreau de vitre de plus en plus incrusté dans l'arcade sourcilière droite. Seule, Cécile ne disait mot, un peu en arrière des trois autres promeneurs, sa jolie figure pâle éclairée d'un triste sourire. Elle souffrait visiblement de tous les méchants propos qu'elle entendait débiter sur le compte d'une jeune fille vers laquelle l'entraînement une sympathie instinctive. Et, si elle l'avait osé, pauvre Cendrillon! avec quel feu elle eût pris la défense de Madeleine Nevers! Cette défense, aussi, était si facile! Madeleine n'allait pas aux soirées organisées par M<sup>me</sup> Lebrouffais et ses amies: rien de plus vrai. Mais à ces soirées se trouvait une société

très mêlée, et, si elle ne dansait pas, comme beaucoup d'autres, jusqu'à deux ou trois heures de la nuit, en revanche, dès sept heures du matin elle était à la messe, dans la petite chapelle du bourg. Puis, en sortant de la messe, elle allait visiter « ses pauvres », car la fille du docteur avait ses pauvres, à Saint-Feuillac comme à Paris. Cécile la voyait souvent, de la fenêtre de sa chambre, alors que M<sup>me</sup> Lebrouffais et sa fille aînée dormaient encore, entrer dans une misérable mesure où habitait un vieux marin perclus de rhumatismes...

— Dis donc, maman, si nous allions jusqu'à la pointe du Raz chercher des coquillages? fit Athénaïs, interrompant sans façon sa mère au beau milieu d'une tirade indignée contre la légèreté du docteur Nevers qu'elle accusait de ne pas surveiller suffisamment sa fille.

— Jusqu'au Raz? C'est bien loin, et le soleil commence à darder de terribles rayons, répondit M<sup>me</sup> Lebrouffais en ouvrant son ombrelle rouge constellée de fleurs jaunes.

La vieille coquette sentait que son fard commençait à s'écailler.

— Eh bien! tu nous suivras de loin ou, si tu es trop lasse, tu rentreras à l'hôtel avec Cécile. Moi, je vais jusqu'à la pointe avec M.

de Tres-Villas. Nous serons de retour pour le déjeuner.

Et, prenant d'un air délibéré le bras du marquis, Athénaïs gravit légèrement les rochers et gagna le sentier qui serpente le long de la falaise.

M<sup>me</sup> Lebrouffais poussa un soupir suivi aussitôt d'un « allons! » résigné. Elle était si habituée à voir sa fille aînée n'en faire qu'à sa tête! Mais, comme il fallait que sa mauvaise humeur s'épanchât, c'est à Cécile qu'elle s'en prit.

— Qu'as-tu donc à rester là, toi, piquée comme un bâton? Voyons, donne-moi ton bras pour m'aider à escalader cet amas de pierres... Voilà une ascension joliment difficile et il faut avoir un jarret de chèvre pour grimper sur cette falaise à pic...

Cendrillon s'exécuta sans répliquer, et, comme elle remarquait que sa sœur et le marquis étaient déjà loin, disparaissant de temps à autre derrière les haies de tamaris, dans un repli de terrain, elle ne put s'empêcher de se rappeler les reproches que sa mère adressait quelques minutes auparavant au docteur Nevers. Toujours la parabole de la paille et de la poutre!

IX

Ding, ding, ding, ding... Ding, ding, ding, ding...

C'était quelques jours plus tard. La cloche de la chapelle appelait les fidèles au salut. M<sup>me</sup> Lebrouffais et ses filles s'engouffraient, avec un grand froufroutement d'étoffes, sous le vieux portique ogival. Ce n'était pas que la dévotion les étouffât, du moins la mère et la fille aînée, non, certes! mais, ce jour-là, devait prêcher un père capucin, et, *great attraction!* M<sup>me</sup> Nevers était sur le programme, ayant promis de tenir l'harmonium et de chanter. Alors, vous comprenez, tout Saint-Feuillac était là, et il ne fallait pas manquer le spectacle afin de pouvoir ensuite gloser en connaissance de cause et dauber sur cette petite pimbeche de Madeleine, qui refusait de faire de la musique aux soirées de l'*hotel du Pot d'étain*, mais n'hésitait pas à se mettre en avant, à s'afficher dès qu'il s'agissait d'une fête religieuse.

Ding... ding... ding... ding...

Des nuages roses, teintés de violet, flottaient à l'orient. La mer baissait. En se retirant, elle laissait à découvert les rochers tapissés d'algues et de goémons dans le creux desquels

bien malheureux pour s'en refuser le plaisir. Ce n'est qu'acquitter une dette envers ceux qui se battent pour sauvegarder le foyer commun, envers ceux qui sont frappés en protégeant notre existence, notre champ, nos outils, nos loirs, notre honneur ! » (Max. du Camp.)

#### L'UNION SAUMUROISE Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime

MM. les Sociétaires sont informés que le concours de tir à la carabine, au fusil Gras et au pistolet, pour le 4<sup>e</sup> trimestre 1889, commencera dimanche prochain 20 octobre, au siège de la Société, et qu'il aura lieu le matin de 9 heures à 11 heures, et le soir de 2 heures à 4 heures.

Le Vice-Président chargé du tir,  
BONNEAU.

D'après de nouveaux renseignements complets, nous sommes heureux de reconnaître, d'une façon plus positive encore qu'hier, que les soupçons que notre article concernant le suicide de M. Menestreau auraient pu laisser planer, étaient dénués de tout fondement. Notre bonne foi a été surprise. M. Menestreau s'est précipité par sa fenêtre dans un accès de désespoir.

BRAIN-SUR-ALLONNES. — Georget, l'aubergiste d'Allonnes dont nous avons parlé et qu'on avait tenté d'assassiner, a recouvré la parole et est en voie de guérison.

Dans l'interrogatoire qu'on lui a fait subir pour connaître le nom de son assassin, il a répondu qu'il ne se souvenait de rien, qu'il souffrait d'un grand mal de tête, que peut-être plus tard la mémoire lui reviendrait.

On espère que d'ici quelques jours il sera en état de faire connaître le nom de son agresseur.

SAINT-GEORGES-CHATELAIN. — Lundi dernier, vers 6 heures 1/2 du matin, un incendie a détruit, chez M. André Chauveau, 12,000 kil. de paille, 200 bourrées et 80 fagots. La perte est évaluée à 1,000 fr. environ, presque toute couverte par une assurance.

Cet incendie est, attribué, dit-on, à la malveillance.

ANGERS. — Rentrée de la Cour. — Hier mercredi, à midi, a eu lieu, sous la présidence de M. Forquet de Dorme, premier président, la rentrée de la Cour et des tribunaux.

M. Chudeau, président de la deuxième chambre; et tous les conseillers étaient présents. M. le Procureur général Moras, M. l'avocat général Bissaud, M. le substitut Le Poitevin étaient à leur banc.

Dans l'assistance nous avons remarqué M. le Maire, M. le lieutenant-colonel du 1<sup>er</sup> cuirassiers,

M. le colonel du 133<sup>e</sup>, M. le commandant de gendarmerie, MM. les conseillers de préfecture et un grand nombre d'officiers supérieurs, et de civils appartenant aux diverses fonctions publiques et privées de la ville.

Tous les avocats et avoués du barreau d'Angers étaient présents.

M. le Substitut Le Poitevin a lu le discours de rentrée sur la responsabilité des patrons à l'égard des ouvriers.

Après la lecture de son discours, la séance a été levée et la Cour a commencé ses audiences.

TOURS. — Hier matin a eu lieu, en la salle des assises, au Palais de Justice, la messe annuelle pour la rentrée des Tribunaux.

M. l'abbé Soreau, curé de la cathédrale, a célébré l'office divin.

M. le président Maurice, au milieu du Tribunal tout entier, les avocats et les avoués en grand nombre assistaient, suivant l'usage, à cette cérémonie religieuse.

Un malheureux accident, qui a entraîné la mort de celui qui en a été victime, est arrivé hier matin à l'imprimerie Mame, à Tours, dans les circonstances suivantes :

Le nommé Jules Millardet, âgé de 61 ans, demeurant rue Lamartine, 68, vieil ouvrier dans la maison Mame, était occupé à transporter, sur une petite voiture à bras dite « diable », des feuilles de carton qu'il portait dans l'atelier de la cisaille pour les débiter, quand, en traînant sa voiture, il glissa des deux talons et tomba sur son séant. Une partie de la charge de carton lui roula si malheureusement sur la tête, que son cou fléchit sous le poids et occasionna la rupture de la colonne vertébrale.

M. le docteur Menier, appelé aussitôt pour donner des soins à ce malheureux, n'a pu que constater sa mort.

Millardet était marié et père d'un jeune homme âgé de 20 ans. Le corps a été transporté au domicile du défunt.

#### LA RÉCOLTE DU VIN EN INDRE-ET-LOIRE

La vendange est finie à Langeais, Saint-Michel, Cinq-Mars, etc. La quantité laisse à désirer, mais on se rattrape sur la qualité qui, dans les vignes sulfatées, ne sera pas inférieure à celle des vins de 1884.

L'année dernière, les propriétaires ont tenu la dragée trop haute, en raison de la mauvaise qualité du vin; mais cette année des quantités considérables de vins ont été enlevées par les champagniseurs.

Dans ces conditions, il faut s'attendre à une hausse considérable.

Il est juste de dire que, dans les vignes non sulfatées, le vin ne vaudra rien et que par conséquent les cours seront très différents. Les vigneronnes de notre pays doivent voir maintenant

que sans sulfatage on ne peut pas faire de bon vin.

Pour les vins réussis, on parle de 80 fr. la pièce de 250 litres, prise à la cuve dans les fûts des marchands.

#### LES EAUX POTABLES

Le conseil supérieur d'hygiène s'est occupé, comme on le sait, dans sa dernière séance, de la question des eaux potables. Il a, en même temps, recommandé un moyen des plus simples de savoir si l'eau que l'on a à boire présente toutes les qualités d'une bonne eau. Il suffit de verser une goutte d'une solution saturée de permanganate de potasse dans un verre d'eau.

Si l'eau prend une couleur brune, c'est qu'elle est impropre à la consommation; si, au contraire, elle reste claire ou prend, au bout d'une heure, une couleur rosée, c'est qu'elle est saine.

#### WAGONS DE 4<sup>e</sup> CLASSE

Le Gaulois annonce qu'une de nos grandes Compagnies de chemins de fer a mis à l'étude un projet qui comporte la mise en circulation de wagons de 4<sup>e</sup> classe.

Cette innovation a, paraît-il, compté des partisans convaincus dans le congrès international des chemins de fer, tenu récemment à Paris, et c'est des idées émises au cours de ses séances que se sont inspirées les administrations de la Compagnie en question.

#### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

Jeudi 17 octobre

FAUST, opéra en 5 actes et 7 tableaux, de Carré et J. Barbier, musique de Gounod.

#### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

(13<sup>e</sup> Année)

DIMANCHE 20 Octobre 1889,

à 1 heure 1/2 très précise

#### 340<sup>e</sup> CONCERT POPULAIRE

2<sup>e</sup> de l'abonnement

M. D. GÉMINICK

Violon solo de l'Association artistique.

#### Programme.

Symphonie Romaine (Mendelssohn). — Allegro vivace. — Andante con moto. — Con moto moderato. — Saltarello. — Presto.  
Quatrième Concerto, pour violon avec accompagnement d'orchestre. — Allegro. — Andante religioso. — Final. — Exécuté par M. Géminick.  
Rêverie (Schuman).  
Rêve après le bal (Broustet).  
Scènes bohémienne de la Jolie Fille de Perth (G. Bizet). — A Prélude. — B Sérénade. — C Marche. — D Danse bohémienne.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 octobre 1889.

Le marché se préoccupe de la possibilité d'une augmentation du taux de l'escompte, les cours restent stationnaires : 3 0/0, 87.37; 4 1/2 0/0, 105.67.

Le Crédit Foncier est à 1,312. Les obligations foncières et communales ont maintenu leurs cours. On ne saurait trouver un place-

ment qui convienne mieux à la petite épargne. La Banque de Paris et des Pays-Bas cote 863.75.

Les actions de la Banque Nationale du Brésil se traitent activement à 727.50.

La Société Générale a un courant régulier d'achats à 462.50.

La Banque d'Escompte se tient à 527.50.

Le Crédit Lyonnais oscille de 695 à 696.

La Société de Dépôts et Comptes courants est ferme à 602.50.

Le Comptoir d'Escompte est remonté à 67.50 par suite des rachats de vendeurs trop pressés. Ils ont tort de ne pas attendre l'issue du procès intenté à Paris par les Mines de cuivre. L'issue de cette instance n'est pas douteuse.

Le Panama monte à 53.75.  
Les Alpines sont à 197.50. On prévoit une nouvelle hausse du fer et de l'acier, conséquence de commandes importantes des chemins de fer.

On échange avec beaucoup d'activité le 4 0/0 Turc à 17.25. Le cours de 18 sera certainement atteint avant longtemps.

Les obligations des Chemins Argentins sont à 424.

L'obligation des Chemins Economiques se négocie à 387.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque Froidemont, rue Drouot, à Paris, communique son simple demande la liste des valeurs qu'il faut vendre et celles qu'il faut acheter.

#### Théâtre de Saumur

Direction : M. SUREAU-BELLET

LUNDI 21 octobre 1889

#### Un Lycée de jeunes filles

Vaudeville-opérette en 4 actes, paroles de M. Bisson, musique de Gregh.

DISTRIBUTION. — Cavenecades, MM. Letellier, Bobignac, Allain; Raoul, Gréteaux; Simplicio, Roussel; Gateclou, Garnier; Flampin, Guéraud. Le vieux gardien, Nénot; Victor, Delestang; Un greffier, Eugène; Un canotier, Casabon; Polymnie, Mmes Raui; Suzette, Bearn; Valentine, Bessy; Tambourine, J. Marry; Hélène, Leschenet; Raquette, Julia; Titine, Cazaux; Une canotière, Gégelin; Une sous-maitresse, Maurice; Une invitée Joly.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 8 h. »/».

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

Camembert double crème . . . 60 cen.  
Gruyère bonne qualité, le 1/2 kil. 90  
— d'Emmenthal, » 1 fr. 20  
Hollande croute rouge, » 1 20  
Port-Salut, » 1 50  
Tous ces fromages se recommandent par leur qualité extra.

BAISSE DE PRIX  
Sucre : 1 fr. 10 le kilo

**L'ORIFLAMME** PÉTROLE BLANC  
inflammable  
SANS ODEUR  
Produit une Lumière incomparable  
En Bidons de 5 litres chez tous les détaillants

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

l'eau demeurée, comme en autant de bassins minuscules et de lacs qu'un enfant aurait pu franchir d'une enjambée, brillait ainsi qu'une glace sous les rayons obliques du soleil déclinant peu à peu à l'horizon.

Ding... ding... ding... ding...  
Norbert et Sylvain entraient dans la chapelle presque en même temps que le docteur et sa fille. Celle-ci, en passant près du bénitier, ne parut pas voir la main que lui tendait Norbert, qui se trouvait pourtant le plus rapproché d'elle, et c'est aux doigts de Sylvain qu'elle prit l'eau bénite, avec un imperceptible salut de la tête. Puis elle monta rapidement jusqu'à la grille du chœur et disparut derrière l'autel, tandis que le docteur s'installait à sa place accoutumée, à gauche, contre un pilier, non loin de la porte d'entrée qui restait ouverte autant pour donner de l'air que pour permettre aux nombreuses personnes demeurées dehors, par suite des dimensions trop restreintes de l'édifice, d'assister aux cérémonies religieuses.

Par les vitraux très anciens qui faisaient l'admiration des amateurs, filtrait une lumière douce qui baignait de nuances multicolores, où dominaient le rouge pourpre, le bleu foncé

et le jaune d'or fauve, l'autel orné de simples fleurs des champs, le capucin au crâne poli comme l'ivoire, à la longue barbe grise, aux traits ascétiques, les deux enfants de chœur en soutane violette, trop courte, que dépassaient les chevilles nues hâlées à courir sur les rochers, les pieds mal à l'aise dans des souliers trop grands, donnés par quelque dame charitable. Cette clarté mystérieuse invitait à la prière. Une atmosphère de piété enveloppait en quelque sorte l'âme et tout l'être dès qu'on avait franchi la porte de l'humble chapelle. C'était une sensation à laquelle n'avaient pas échappé même les deux Anglais, protestants pourtant, que la curiosité avait attirés là et qui se tenaient debout dans le fond, près du bénitier. Quant à M<sup>me</sup> Lebrouffais et à sa fille aînée, il faut reconnaître qu'elles étaient tout à fait inaccessibles à de pareilles émotions. Aussi, après s'être agenouillées un instant, pour la forme, s'élevaient-elles à qui mieux mieux, comme si elles se fussent trouvées au bal, la tête tournant de droite et de gauche, dévisageant tout le monde avec un sans-gêne merveilleux. Et, tandis que le religieux prêchait, dans ce langage sobre, familier, dédaigneux des artifices oratoires, mais débordant

d'une foi admirable qui est particulier aux fils de saint François, elles se communiquaient à mi-voix leurs réflexions, poussant parfois des « ouf ! » inconvenants, soulignés de grands coups d'éventail. M<sup>me</sup> Philomène, assise à peu de distance, était absolument scandalisée. Elle lançait aux deux coquettes des regards indignés et ses narines se fronçaient avec une expression de dégoût vraiment comique, quand parvenaient jusqu'à elle, par bouffées, des émanations des essences dont les mouchoirs et les vêtements d'Athénaïs et de sa mère étaient imprégnés. « S'il n'y a pas de quoi vous asphyxier ! » murmurait-elle en se tournant vers Lestrangé, qui était son voisin, comme pour le prendre à témoin de la légitimité des répugnances et des révoltes de ses nerfs olfactifs. Tous ces petits manèges échappaient, d'ailleurs, à la plupart des assistants qui écoutaient, dans une attitude très recueillie, la parole du prédicateur.

Lorsqu'il eut terminé, dessinant dans l'air, d'un geste large, le signe sacré de la Rédemption, l'harmonium éleva sous la voûte sa voix un peu grêle, et, presque aussitôt, le salut commença. Ce fut d'abord le chant grave de l'Adoro te, scandé par des voix d'hommes

(quelques abbés en vacances auxquels s'étaient adjoints des amateurs sans prétention), puis il y eut un silence, et l'harmonium dessina in prélude que Norbert connaissait bien. C'était l'Ace Maria de Cherubini, ce bijou de l'écin musical italien, d'un éclat trop profane peut-être, mais si purement taillé, si délicieusement serti par la main d'un maître qui n'ignorait aucune des ressources, excellait dans toutes les délicatesses de son art !

(A suivre.)

MAXIME JUILLET.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Malades de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chagé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dôôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Les Cours d'Instruction et d'Éducation de M<sup>me</sup> COSTE ont toujours le plus grand succès, grâce à un système qui lui est personnel, qui consiste à intéresser l'élève, à le faire progresser et à le tenir à la hauteur de tous ces autres enseignements, sans fatigue et sans surmenage.

Prolongement de la rue du Champ-de-Fore, entre 64 et 66 de la rue de Bordeaux, Saumur.

**MAISON A LOUER**  
Place du Port-Saint-Nicolas  
S'adresser à M. CORNILLEAU aîné,  
place du Port-Saint-Nicolas.

Fabrique de Chapeaux, Casquettes

**ROUSSEAU**

50, rue Saint-Jean, Saumur  
GROS, DÉTAIL (PRIX FIXE)

GRAND ASSORTIMENT DE CHAPELLERIE

**Fourrures**  
Pour Dames, Bébés et Hommes  
Fantaisie haute nouveauté  
Des Maisons ALEXANDRE. Feutre LAVILE  
Gibus pour soirées et noces  
**CASQUETTES ASSORTIES**  
Chapeau prétre, Toque grecque et  
Bonnet velours

LE TOUT A PRIX RÉDUIT

Nota. — Seule maison fabricant.  
Tous chapeaux mesure sont livrés  
sous 24 heures.

EAU MINÉRALE NATURELLE

**VICHY**

Sources de l'État. Applications en médecine :  
GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques,  
maladies des voies digestives, engorgements du  
foie et de la rate, obstructions viscérales.  
HOPITAL. — Affections des voies digestives, pes-  
santeur d'estomac, digestion difficile, inappétence  
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie,  
gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, etc.  
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.  
Administration de la C<sup>e</sup> concessionnaire :  
PARIS, 2, Boulevard Montmartre  
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la  
CAPSULE  
Dépôt chez tous les marchands d'Eaux  
minérales, droguistes et pharmaciens.

A Louer présentement  
**UNE BELLE MAISON**

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR,  
CAVE ET JARDIN,  
Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négo-  
ciant en vins, rue des Basses-  
Perrières, n° 7.

A Céder ou à Louer  
**UN BEL ÉTABLISSEMENT**

Pour le commerce de vins de Cham-  
pagne, pouvant contenir plus  
d'un million de bouteilles,

Avec grande maison d'habitation  
et dépendances.  
S'adresser au bureau du journal.

**SUCRE POUR VENDANGES**

à 68 francs les 100 kilos

Par quantité d'au moins 500 kilos, 65 fr.  
Sauf variation

ENTREPOSITAIRE : A. COURTET, SAUMUR  
Se charge également de donner tous les renseignements.

**ÉPICERIE PARISIENNE**  
**IMBERT ET FILS**

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38  
SAUMUR

PRIX DES BOUGIES

Le Soleil . . . . . 70 cent. le paquet | Perle luxe . . . . . 1 fr. le paquet  
La Brésillienne . . . . . 80 — | Nubienn triple pression 1 10 —  
La Perle (à trous) . . . . . 90 — | L'Étoile . . . . . 1 20 —  
Par sortie de 5 kilos, remise des droits d'octroi.

Chandelles de Paris, le paquet : 1 fr. 90.  
Huile de colza double épuration, 1/2 kilo : 40 centimes.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,  
PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

**PILLET-BERSOULLE, S<sup>r</sup>**

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL,  
fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à  
des prix défiant toute concurrence.  
Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées,  
Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes  
sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre,  
pour les abonnés à la Lecture musicale.  
Accords, Réparations, Échanges et Location de  
Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.  
Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos  
droits et à queue.

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 OCTOBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		Nord		Obligations du CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0 . . . . .	87 30	Banque de France . . . . .	4180 —	Orléans . . . . .	1360 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	367 —	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	522 —
3 0/0 amortissable . . . . .	90 35	Banque d'Escompte . . . . .	522 50	Ouest . . . . .	940 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	458 50	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500.	350 25
4 1/2 1883 . . . . .	105 65	Comptoir national d'Escompte . . . . .	670 —	Compagnie parisienne du Gaz . . . . .	1427 50	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	470 —	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb à 1,000	47 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier . . . . .	1300 —	Transatlantique . . . . .	602 50	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	452 50	— obligations à lots . . . . .	46 —
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . .	528 —	Crédit Industriel et Commercial . . . . .	585 —	Canal de Panama . . . . .	57 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	387 —	Suez 5 0/0 remboursable à 500 . . . . .	595 —
— 1865 4 0/0 . . . . .	521 50	Crédit Mobilier . . . . .	717 50	VALEURS ÉTRANGÈRES		— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	450 —	FONDS ÉTRANGERS	
— 1869 3 0/0 . . . . .	411 —	Crédit Lyonnais . . . . .	448 50	Autrichien 4 0/0 or . . . . .	93 —	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		Emprunt russe 1862 5 0/0 . . . . .	105 75
— 1874 3 0/0 . . . . .	405 —	Dépôts et Comptes courants . . . . .	600 —	Dettes d'Égypte 6 0/0 . . . . .	469 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	411 —	— 1889 4 0/0 . . . . .	94 40
— 1875 4 0/0 . . . . .	519 —	Société Générale . . . . .	460 —	Extérieur 4 0/0 . . . . .	75 75	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500.	417 —	Midi 3 0/0 ancien r. à 500 . . . . .	91 70
— 1876 4 0/0 . . . . .	517 50	Est . . . . .	825 —	Nord 3 0/0 r. à 500 . . . . .	86 —	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	425 —	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> série . . . . .	—
— 1886 3 0/0 . . . . .	383 50	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . .	4375 —	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	94 —	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . .	415 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
Bons de liquidation . . . . .	533 —	Midi . . . . .	4190 —	Portugal 4 1/2 1888 . . . . .	499 75			Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500.	470 —

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30
Chartres	6 »		9 34	10 5	2 51	9 43
Château-du-Loir	10 13		12 24	1 58	6 35	12 28
Noyant-Méon	11 20		1 7	3 8	7 40	1 13
Liniers-Bouton	11 29		»	3 17	7 49	»
Vernantes	11 43		»	3 30	8 »	»
Blou	11 54		»	3 41	8 10	»
Vivv	12 2		»	3 49	8 17	»
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 15		4 41	4 2	8 29	4 48
(départ)	12 23		4 47	4 14	8 34	4 54
Nantilly (arrivée)	12 31		»	4 22	8 41	»
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	12 41		»	4 34	8 54	»
(départ)	8 31	10 37	»	4 11	8 30	»
Nantilly (départ)	8 37	10 44	»	4 23	8 43	»
Chacé-Varrains	8 48	10 52	»	4 29	8 49	»
Brézé-Saint-Cyr	9 24		»	4 37	8 56	»
Montreuil-Bellay	9 49	11 24	2 18	4 57	9 11	2 22
Thouars		11 57	2 45	5 33	9 37	2 44
Niort			3 58	4 30	8 42	4 31
Saintes				6 30	11 52	6 12
Bordeaux				9 52	3 34	9 11

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 40		8 20	
Saintes			7 15	9 9	11 39	6 43
Niort			9 32	10 55	2 5	8 29
Thouars	6 5	12 11	12 42	1 35	4 55	9 6
Montreuil-Bellay	9 35	6 38	1 4	2 37	4 55	9 6
Brézé-Saint-Cyr	9 55	7 18	»	2 50	5 18	9 41
Chacé-Varrains	10 7	7 27	»	2 57	5 26	9 49
Nantilly (arrivée)	10 13	7 34	»	3 2	5 31	9 55
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte	3 13	5 42	10 3
(départ)	7 25	11 25	»	2 52	5 20	»
Nantilly (départ)	7 38	11 36	»	3 3	5 33	»
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	7 47	11 44	1 31	3 11	5 41	10 59
(départ)	7 57	11 54	1 36	3 15	5 45	11 7
Vivv	8 10	12 10	»	3 27	5 59	»
Blou	8 19	12 19	»	3 35	6 8	»
Vernantes	8 32	12 33	»	3 46	6 20	»
Liniers-Bouton	8 45	12 46	»	3 57	6 32	»
Noyant-Méon	8 59	1	2 12	4 9	6 44	11 44
Château-du-Loir	10 10	2 9	2 58	5 22	7 58	12 26
Chartres	2 47		5 54	9 26	12 4	3 26
Paris	5 25		7 30	11 50	2 27	5 10

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	9 37	4 31	7 41
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	8 10
Chinon	9 4	12 50	7 14	9 4

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	12 23	4 31	7 55
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	8 15
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	9 4

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 55	12 53	
Moncontour	7 41	10 48	2 27	
Loudun	8 41	1 46	3 4	
Montreuil (ar.)	9 21	3 24	4 38	
(départ)	6 53	9 29	4 25	9 30
le Vaudelnay	7 4	9 40	4 46	9 41
Doué	7 44	9 50	5 30	9 52
Doué	7 22	9 57	6 16	5 26
Martigné	7 43	10 17	7 5	5 40
Angers	9 12	11 45	9 50	7 10

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48
Martigné	6 4	8 26	11	1 13
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37
Baugé	6 30	9 7	12 16	1 44
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 8
Montreuil (ar.)	6 46	9 26	12 48	2 1
(départ)	7 36		2 15	9 14
Loudun	8 24		4 14	3 10
Moncontour	8 55		6 8	3 29
Poitiers	10 33		10 40	5 12

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Directe		Omn.		Omn.		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	11 55		6 10	8 55	12 7	3 40	7 35			
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 35	9 35			
La Ménitré	2 52	7 10	10 54	12 37	3 42	6 16	10 1			
Les Rosiers		7 19	11 2	12 46	3 52	6 25				
Saint-Clément		7 26		12 53	3 59	6 32				
Saint-Martin		7 33		12 59	4 7	6 39				
Saumur (arrivée)	3 22	7 46	11 18	1 11	4 20	6 52	10 24			
(départ)	3 27	7 52	11 21	1 15	4 31	7 10	10 30			
Varennes		8 5	11 32	1 27	4 45	7 13				
Port-Boulet	3 52	8 20	11 41	1 38	5 1	7 29	10 50			
Langeais	4 26	8 59	12 3	2 12	5 46	8 11	11 16			
Tours (arrivée)	5 5	9 42	12 46	2 54	6 35	8 51	11 48			
Paris (arrivée)	10 39		4 40		2 35		5 7			

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.		Omn.		Omn.		Omn.		Directe	
	soir	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	matin	matin
Paris	8 35	9 40	11 25	12 45	11 20					